



TÉL : 04 78 21 05 31 mail : auto-ecole.1etplus@orange.fr
Siret : 531 572 691 00024 Agrément : E1306900400

CONDUITE ACCOMPAGNÉE, SUPERVISÉE POURQUOI PAS VOUS?

Conduite accompagnée (AAC)

Possible à partir de 15 ans

C'est une formation qui vous permet d'acquérir de l'expérience et de renforcer vos acquis lors de la phase de conduite accompagnée.

Elle peut vous permettre d'optimiser vos chances de réussite au permis de conduire et fera de vous un jeune conducteur plus responsable et sécuritaire, car plus expérimenté.

Elle permet également :

- Une période probatoire de 2 ans au lieu de 3
- La récupération de 3 points par an pendant 2 ans au lieu de 2 points par an pendant 3 ans (sans infractions)
- des tarifs préférentiels sur les assurances jeunes conducteurs

Et enfin, elle permet de réduire les risques pour les jeunes conducteurs, population la plus à touchée en terme d'accidentologie.

LA CONDUITE SUPERVISÉE (CS)

Possible à partir de 18 ans

Vous êtes en formation de conduite, vous avez presque validé vos 4 compétences pour avoir le niveau requis, mais vous manquez de confiance en vous pour passer l'examen pratique. Vous pouvez prétendre à partir en Conduite supervisée pour une période sans minimum de temps avec un accompagnateur (permis + de 5 ans), et ainsi finaliser votre apprentissage avant l'examen.

Ou bien vous avez eu un échec au permis de conduire et les dates pour repasser l'examen sont + ou - longues pour vous?

Vous pouvez de fait partir en CS, ce qui vous permettra de maintenir votre niveau acquis en attendant une nouvelle date.

Renseignez vous auprès de notre secrétariat....